Le Courrier des Opelousas

Vol. XXIX. Opelousas, Paroisse St. Landry, Lne., 13 Mai, 1882. No. 32.

OPELOUSAS:

SAMEDI matin, : : : : : 13 MAI, 1882.

Washington, 6 mai.—Le Président a relevé le général Fitz John Porter de la partie de la sentence qui le privait du droit de servir dans l'armée.

Dans la plupart des paroisses visitées par le dernier fléau, les barrières, si chères aux habitants, ont été emportées par les eaux. Aujourd'hui les animaux courent partout ; il n'y a plus rien de ce qui les retenait chez leurs propriétaires. Les moissons elles-mêmes ne sont pas épargnées par eux. Il serait temps qu'une loi de la Législature forçat les propriétaires de troupeaux à veiller à ce que ces derniers fussent surveillés et maintenus hors des champs qui ne leur appartiennent pas.—*Abeille.*

L'assasinat de Lord Cavendish et de son secrétaire Burke (nous en avons donné les détalls dans nos dépêches) est considéré comme un coup terrible porté à l'indépendance irlandaise. Les chefs de la Land League ont protesté contre ce crime. Parnell, Dillon, Michæl Dawitt ont publié une adresse dans laquelle ils maudissent les coupables et appellent sur eux toute la sévérité de la justice. Cet événement est commenté par toute la presse américaine, et il y a unanimité à le considérer comme devant déterminer l'Angleterre, et surtout M. Gladstone, à abandonner la politique d'apaisement, et à mettre l'île entière sous la loi martiale. C'est ainsi que les causes les plus justes sont compromises par la faute de quelques énergumènes. *Abeille*, 10 *mai*.

***Picote.*—On nous rapporte qu'il y a six ou sept nouveaux cas de picote chez Mr. Odilon Thibodaux près de Pont Breaux. Cette nouvelle a créée une quasi-panique dans la paroisse et l'on prend des mesures rigoureuses pour l'isoler où elle se trouve. La maladie revêt un caractère assez bénin jusqu'à présent, mais les nouveaux cas sont de date récente et l'on ne peut guère en juger encore. En tout cas, nous ne devons plus nous faire illusion ; cette horrible maladie est parmi nous, et il ne nous reste qu'à prendre toutes les précautions imaginables pour nous mettre à l'abri du fléau. On doit se faire vacciner, et cela le plus vite possible.—*Observateur de St. Martinville*, 6 *mai*.**

Les Indiens du Nouveau Mexique sont entrés en guerre avec les blancs de ce district éloigné. Nous avons raconté l'origine de cette prise d'armes. Une tentative de s'emparer de leurs terres parce qu'elles renfermaient des mines de charbon, a été le signal d'un mouvement général. Aujourd'hui nous avons le récit des atrocités qui se produisent de part et d'autre. Cette guerre est sans merci. Tandis que les Indiens du Sud s'arment et que les hostilités sont poussées avec une vigueur extrême, on parle d'un soulèvement des Indiens de l'Orégon, qui souffrent de la famine et attendent des secours.

Les agents du gouvernement fédéral ont averti les autorités qu'elles doivent s'exécuter sur les redevances promises, ou s'attendre à une guerre terrible. On est, peut-être, trop prompt à condamner le soulèvement d'une race qui peuplait autrefois l'Amérique entière et qui, réduite à quelques milliers, disparaît devant notre civilisation, qu'elle repousse. On l'a traquée de toutes parts, lui enlevant, le lendemain, les terres qu'on lui avait concédées la veille. Il suffit qu'une mine ait été signalée dans son territoire pour que la foule d'aventuriers s'y porte, et qu'à la première résistance, les troupes des Etats-Unis fassent cause commune avec les intrus.

Aujourd'hui, les restes de ces tribus si nombreuses autrefois, sont relégués dans les Montagnes Rocheuses, et bientôt ils seront refoulés jusqu'à la mer. C'est là qu'aura lieu la dernière scène de ce drame prolongé et sanglant. Heureux, alors, ceux d'entr'eux qui, abandonnant à temps la terre natale, auront cherché un refuge dans les neiges du Canada.

Le Message du Gouverneur.

[Abeille de la Nlle-Orléans, 10 Mai.]

Le message du gouverneur McEnery, présenté au Sénat et à la Chambre des Représentants, le 8 du courant, est un document trop long pour que nous ayons pu le reproduire en entier dans les colonnes de l'*Abeille*. Il est intéressant à plus d'un titre. Nous allons essayer d'en indiquer l'esprit, dans une analyse rapide.

Il débute par l'inondation, et fait l'éloge de la charité publique, qui est venue au secours des victimes du fléau. Il adresse ses remerciements au gouvernement général, si prodigue de rations distribuées aux populations des districts inondés.

La question des finances est longuement traitée ; cependant, le message insiste plus encore sur le total de la dette que sur le moyen de l'acquitter. Il conclut à une révision de la loi à ce sujet.

Le Gouverneur, constate tout d'abord, que la dette de l'Etat, à l'exclusion des "baby bonds," s'élève à $11,786,850. Les rôles d'assessement, pour l'année courante n'ont pu encore être préparés, et les taxes n'ont pas été perçues ; mais la condition financière de l'Etat est la même qu'en décembre dernier. Les "licences" (patentes) ne sauraient accroître de beaucoup les revenus. "Je ne puis, ajoute le gouverneur, que vous répéter ce que je vous ai dit dans mon dernier message : nos dépenses excèdent nos revenus."

Ce problème de finances n'est pas difficile à résoudre. La taxe est limitée à 6 mills par la Constitution, mais il n'y a pas de limite constitutionnelle aux allocations. Il ne faut, néanmoins, pas abuser de ce droit, car l'abus augmente le désordre. Le gouverneur recommande, comme remède au mal, une révision attentive des lois sur le revenu. Il insiste sur la nécessité d'un assessement juste et uniforme. Il est d'avis que le montant des allocations et celui des taxes prélevées pour les payer soient laissés à la direction de la Législature, et qui exigerait un amendment à la Constitution.

L'état de la caisse ne permet pas à l'Etat d'entreprendre la réparation des levées. Cependant le système des levées d'après l'opinion des habitants les plus expérimentés, est le seul qui puisse protéger les riverains contre les crues du Mississippi.

Le message aborde ensuite la question de la charte de la ville. Il recommande que le nouvel instrument, destiné à régulariser l'administration municipale, soit simple, basé sur l'économie et l'honêteté. Il signale ensuite quelques défauts de notre système judiciaire, tout en faisant l'éloge des juges. Puis viennent des suggestions sur les élections d'Etat, la milice, l'université, la quarantaine, les taxes arriérés, etc.

Le gouverneur, dans un passage, spécial de son message, dit qu'on attendait plus de la dernière Constitution qu'elle n'a donné. Le désappointement a été général. L'instrument est volumineux et contient des dispositions empruntées aux constitutions des Etats voisins et qui ne sauraient s'appliquer à notre système de lois ni à notre situation. Le pouvoir de nommer à quelques emplois publics (accordé à l'exécutif) est trop étendu et mal conçu. Le gouverneur, avec un immense patronage, est sans pouvoir. Il n'a, dans l'exécution des lois, que le droit de recommandation et de remontrance.

Avec un patronage limité et plus d'autorité le département exécutif administrerait avec plus d'avantage,

Le système judiciaire n'a pas satisfait le peuple et a donné lieu à de nombreuses plaintes. Les restrictions qui enchaînent la Législature sont dépourvues de sagesse.

Le gouverneur considère comme nuisible toute limite imposée au droit de taxer, système qui, dit-il, jette la confusion dans nos affaires financières.

Il ajoute que la Constitution tout en déclarant que le jeu est un vice, encourage ce vice si fatal à la morale publique. Enfin, la Constitution actuelle est un instrument difficile à interprêter et d'une exécution impraticable ; cependant, il serait peut-être dangereux d'y introduire des amemdements par crainte de créer une confusion plus grande encore. Une nouvelle Constitution serait un bien pour l'Etat ; à son défaut, le gouverneur espère que la Législature actuelle votera des lois en harmonie avec nos besoins.

Le message se termine par quelques paroles de félicitations à l'adresse du Président Arthur, dont le message, au sujet du débordement du Mississippi, a eu un effet si considérable sur la décision du Congrès.

Nous nous bornons aujourd'hui à cette analyse sèche. Nous aurons occasion de revenir sur les suggestions du gouverneur et de les discuter chacune à son tour.

Assassinat de Lord Cavendish et de M. Burke.

Lord Fred. Cavendish, le nouveau Secrétaire d'Irlande, et M. Burke, sous-secrétaire, ont été assassinés à Dublin, le 6 mai à 7 heures du soir.

Londres, 7.—Voici les détails nouveaux donnés par l'Observer sur le meurtre de Lord Cavendish et de M. Burke :

Un enfant qui courait après des oiseaux dans le Park Phœnix, a vu un groupe d'hommes qui luttaient entre eux ; il n'y a pas apporté grande attention. Il a vu ensuite deux hommes tomber, quatre autres se jeter dans un char et se diriger rapidement vers Chapelizod. Le parc était rempli de monde à ce moment. A quelques centaines de yardes des gens se promenaient ; il ne se sont aperçus de rien. La police a fait immédiatement des recherches minutieuses ; rien n'a pu être découvert.

M. Burke avait la gorge coupée presque d'une oreille à l'autre. Ses mains indiquaient qu'il avait lutté énergiquement pour se sauver la vie. Lord Cavendish avait le poumon droit transpercé ; la main droite était en pièces. Les blessures ont du provoquer la mort immédiate des deux victimes.

La police a gardé les individus qui ont découvert les cadavres.

A la première nouvelle du meurtre, le comte Spencer est resté comme terrifié. On dit qu'il veut donner immédiatement sa démission.

Un correspondant de la Presse Associée dit : Vers 2 heurs de l'après-midi, un monsieur a vu une carriole campagnarde portant 4 hommes à la figure suspecte et noircie, le chapeau rabattu sur les yeux, longeant Grafton street.

Les cadavres sont encore dans l'hôpital, tels qu'on les y a transportés. Le chirurgien de l'hôpital croit avoir encore senti quelques dernière pulsations dans le corps de M. Burke.

Des télégrammes ont annoncé partout en Irlande et en Angleterre la nouvelle du meurtre.

Le cabinet s'est assemblé à la première nouvelle.

Ouverture de la Legislature a Baton Rouge.

Baton Rouge, 8.—L'orateur Ogden a appelé la Chambre à l'ordre à midi. 62 membres étaient présents. Le Père Delacroix, de Bâton Rouge, a fait la prière.

L'orateur Ogden a prononcé ensuite le discours d'ouverture. Il a rappelé qu'il était né à Bâton Rouge, et qu'il y avait fait ses débuts comme orateur à la Chambre des Représentants par un discours en faveur de l'adoption par l'Etat de l'enfant du Col. Charles Dreux, tué au début de la guerre. Il a parlé aussi des ravages opérés par l'inondation.

La législature, dit-il, a pour premier devoir de ne rien négliger dans les limites du possible, afin de secourir les victimes de l'inondation.

Un comité est allé faire part au gouverneur de l'organisation de la Chambre.

Le Sénat a été appelé à l'ordre par le colonel Walton, président. 25 membres étaient présents. Le gouverneur a reçu notification de l'organisation du Sénat et le message a été lu.

Les détenteurs des bons d'Etat demandent 2 p. c. d'intérêt pendant 5 ans et 4 p. c. ensuite.

La Langue Francaise.

UN APPEL AUX LOUISIANAIS FRANCO-AMERICAINS.

Voici les dernières lignes de la belle composition du Dr. Octave Huard sur l'utilité de la langue française aux Etats Unis. Nous n'avons pas pu la donner, avec les autres extraits, dans le numéro de dimanche, mais nous nous étions bien promis de la publier dès que l'espace nous le permettrait.

Nous signalons aux Louisianais franco-américains le chaleureux appel que leur adresse l'auteur :

Quand à nous, Louisianais franco-américains, quels titres n'a pas la langue française à notre considération, à notre amour? N'est-ce pas l'idiome de cette France de nos pères, si grande, si hospitalière, si riche par son travail, si généreuse par son cœur?—Ne fut-elle pas la langue des glorieux fondateurs de notre adorée Louisiane?—ne fut-elle pas celle de ces vaillants martyrs louisianais qui, sous O'Reilly, en 1769, préférèrent la mort au joug d'une domination étraugère?—ne fut-elle pas celle des gouverneurs Villeré, Derbigny et Roman qui, au pouvoir, comme dans la vie privée, furent des modèles d'intégrité et de patriotisme?—n'est-elle pas l'organe naturel du héros bien-aimé qui a immortalisé son nom sur les champs de bataille de la patrie et qui, en acceptant la Présidence de l'Athénée louisianais, a prouvé sa fidélité à son origine?—n'est-elle pas la langue d'un grand nombre d'écrivains louisianais qui brillent encore comme journalistes, poëtes ou romanciers?—n'est-elle pas celle de nos estimables compatriotes :—Gayarré, l'éminent et honnête historien ; Henri Vignaud, devenu une des gloires de la critique parisienne ; Albert Delpit, poëte et romancier moraliste si justement estimé ; le Révérend Père Adrien Rouquette,—ce prêtre, à la fois savant et respecté, dont la plume si pure, si éloquente, fait tant aimer Dieu?—enfin cette langue française, si douce, si caressante, n'est-elle pas celle dont se servirent nos mères, alors qu'en nous recevant des mains de la Providence, elles déposèrent sur nos fronts ce premier baiser de l'amour maternel qui est le premier baptême du nouveau-né?

Ah! observons-nous, mes compatriotes! ne faisons jamais cause commune avec ceux qui nous invitent à oublier les nobles traditions de la Louisiane ; mais soyons toujours fidèles à notre langue maternelle ; aucune autre ne la vaut, car aucune autre ne possède à un degré aussi élevé l'art de charmer, de bien dire, d'instruire, d'intéresser plus agréablement, d'exprimer plus éloquemment les doux mouvements du cœur.

Oui ; restons ce que nous sommes. Etudions les autres langues, car on ne saurait trop s'instruire ; mais soyons toujours épris de la nôtre puisqu'elle nous vient de Dieu et qu'elle est celle de ces grandes idées qui constituent la civilisation moderne ; ....c'est en nous conformant à ces conseils, que nous ne subirons aucune métamorphose hideuse ou regrettable ; que nous conserverons les attributs de notre race ; que nous établirons notre respect pour ceux de qui nous provenons ; que nous ne deviendrons pas les victimes de ceux qui veulent nous amoindrir ; que nous ne briserons pas les douces chaînes du saint foyer de la famille ; que notre fidélité à notre origine nous gagnera la considération des nationalités étrangères, et que nous aurons l'honneur de ne pas abandonner le drapeau de cette langue française qui semble avoir été formée pour polir l'homme, pour rehausser les charmes de la femme et pour adresser, plus éloquemment, à l'Eternel, les prières que nous lui devons.—*Abeille.*

Enfin, le sort des malheureux naufragés de la Jeannette nous est connu. Le commandant DeLong a été trouvé mort, ainsi que ses compagnons, dans les glaces de l'extrême nord. Cette terrible fin réservée aux hardis explorateurs de ces régions glacées mettra-t-elle fin à ces tentatives entreprises par le courage et la science et qui ont eu jusqu'ici de si déplorables résultats? Il nous semble qu'il y a ici une question d'humanité qui devrait préoccuper les autorités.

Sans doute, chacun est libre de se lancer dans ces aventures mortelles ; mais, si le chef de l'expédition tient à jouer sa vie contre la possibilité d'une découverte plus ou moins scientifique, la société n'a-t-elle pas le droit d'intervenir et d'exposer, aux yeux d'un équipage ignorant, les dangers certains vers lesquels on l'entraîne? A nos yeux, après de si cruels exemples, les entreprises vers le pôle nord sont coupables.—*Abeille*, 6 *mai*.

Un vieux curé nommé M. Berthe avait la singulière manie de ne jamais répondre aux questions qu'on lui faisait, sans rimer sa réponse avec la demande de son interlocuteur. L'évêque de ce bon vieux prêtre étant mort, un autre comme de juste, fut nommé pour le remplacer. M. Berthe, en fils soumis, dut aller à la ville rendre ses devoirs à son supérieur. Or, le nouvel évêque quoique n'ayant jamais vu l'abbé Berthe, avait souvent entendu parler de cette particularité. M. Berthe arrive donc, fait annoncer et Monseignier vient le recevoir.

—C'est vous qui êtes l'abbé Berthe?

—Oui certes.

—Le grand rimeur?

—Oui, Monseigneur.

—Attachez-là votre cheval.

—Monseigneur, vous parlez mal.

—Comment?

—Parce que mon cheval est une jument.

Nous trouvons, dans un long travail de statistique, publié par la Société de tempérance de Liverpool, des détails fort curieux sur les victimes de l'ivrognerie, dans les différents Etats civilisés.

En Angleterre, les excès de boisson tuent, chaque année, une moyenne de 50,000 personnes, dont 12,000 femmes.

Vient ensuite l'Allemagne. Là, les victimes de l'ivrognerie ne sont que de 40,000 individus par an.

En Russie, on n'en compte que 10,000 ; en Belgique, 4,000 ; en France, 1,500.

En Amérique, d'après la statistique du docteur Everest, trois cent mille personnes sont mortes, aux Etats-Unis, des suites de l'ivrognerie, dans l'espace de cinq années.

Manufacture de Voitures.

FLATTE de l'encouragement qui lui a été accordé jusqu'à présent par le public de cette Paroisse, le soussigné remercie sincèrement ceux qui l'ont ainsi encouragé, et sollicite en même temps la continuation de leur patronage. Il sera toujours prêt à manufacturer des buggies, hacks et autres véhicles sur commande et de main de maître. Les réparations aux voitures, tant charronnage que forge, peinture ou garniture seront exécutées promptement et aux prix les plus modérés, pour du comptant seulement. Dorénavant, tout ouvrage qui ne sera pas payé sur livraison, portera 10 pour cent d'augmentation pour les frais de collection immédiate.

Le soussigné a toujours en mains des hacks, des buggies, &c., neufs et de seconde main qu'il vendra à bon marché pour du comptant.

S. P. CLARK.

Opelousas, 20 Janvier 1877. 19tf.

COUVENT

—DE—

L'IMMACULEE CONCEPTION,

Sous la direction des

Sœurs Marianites de Ste-Croix,

Opelousas, St. Landry, Lne.

LA rentrée des classes du Convent aura lieu le lundi 5 septembre. Les parents sont instamment priés d'envoyer leurs enfants dès l'ouverture des classes. aug27

KENNETH BAILLIO.

AVOCAT, Opelousas, bureau près de celui de Joseph M. Moore.—Exercera dans les Cours du huitième district judiciaire et devant la Cour Suprême à Opelousas. Des affaires importantes seront prises des paroisses avoisinantes. [sept. 9 1876. 46tf

L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

EDITION quotidienne, $12 par an, payable d'avance ; hebdomadaire, $3 par an.

Le Courrier des Opelousas,

PUBLIE LE SAMEDI PAR

LEONCE & L. A. SANDOZ.

L'ABONNEMENT sera de $2.50 par an, payable d'avance, ou trois piastres dans le courant de l'année.

LES AVIS se paieront cinquante cents par carré pour la première insertion et vingt-cinq cents par carré pour chaque insertion subséquente. Huit lignes ou moins constitueront un carré.

Les avis qui seront envoyés pour être publiés seront insérés en Français et en Anglais (à moins qu'il n'en soit autrement ordonné) jusqu'à ce que l'éditeur juge à propos de les discontinuer.

Les candidats aux faveurs publiques devront payer quinze piastres d'avance, s'ils veulent se faire annoncer.

Les nécrologes, les lettres de remerciment, les réclames, les communications d'un genre personnel, etc., se paieront au taux des avis.

Les articles d'une nature personnelle (quand toutefois ils seront admissibles) se paieront vingt cents la ligne et d'avance.

LOUIS PUCHEU,

Rue Main, Opelousas,

(Ancien emplacement de Julien Claude.)

MARCHAND DE

Groceries, Provisions,

Quincaillerie, Faience, Verrerie, Ferblanterie, Ustensiles dits "Granite-ware." Fruits, Etc.

Huiles, Couleurs, Vernis,

Poëles de Salon, et les célèbres Poëles de Cuisine "Charter Oak," et autres.

BUVETTE joignant le magasin, où l'on trouvera les meilleures boissons ; aussi,

UN SALON D'HUITRES. On reçoit journellement des Huitres fraîches, et on les sert dans tous les goûts. 2ljan

NOUVEAU MAGASIN.

Le "New Orleans Cheap Store."

Rue Main, vis-à-vis le Bureau de Poste,

OPELOUSAS.

JE viens de recevoir un assortiment complet de nouvelles marchandises, telles que *Marchandises Sèches, Habillements Confectionnés, Chaussures, Groceries, Vins, Liqueurs, Etc., Etc.,*

Que j'offre aux prix de la Nlle-Orléans, pour du comptant. TOUS sont invités à venir examiner mes marchandises et se renseigner sur mes prix avant de faire leurs achats ailleurs ; cela ne leur coûtera rien, et ils pourront épargner de l'argent en ce faisant.

☞ Les plus hauts prix du marché seront payés pour la Mousse, la Laine et les Peaux, et toute espèce de produits du pays.

ETIENNE LATREYTE.

Opelousas, 13 Nov. 1880. 6m

JULIEN CLAUDE,

Marchand-Commissionnaire,

113 Rue Decatur,

(Entre St. Louis et Toulouse,)

NOUVELLE-ORLEANS,

POUR LA VENTE DES

Œufs, Volailles, Peaux, Laine, Pommes de Terre,

Et de tous les Produits de la Campagne.

LES ORDRES AU COMPTANT

Seront remplis au plus bas prix du marché.

Fait une Spécialité des Fruits

2 avril-1a

IMPRIMERIE

—DU—

COURRIER DES OPELOUSAS

On exécute à nos Bureaux, des

impressions en tous genres, de

luxe et de commerce.

Prix Modérés.

☞ *Une Visite Sollicitée.* ☜

Les Citoyens Français

QUI ont des réclamations contre le gouvernement des Etats-Unis, pour actes commis sur leurs personnes ou leurs propriétés par les autorités civiles ou militaires des Etats-Unis, consulteront leur intérêt en s'adressant à MM. R. T. Posey & E. L. Posey, No. 69 rue du Canal, Nlle-Orléans, avocats, et membres de l'agence pour la collection de réclamations françaises aux Etats-Unis.

Les informations, les blancs nécessaires, etc., fournis gratuitement.

Mr. E. L. Posey est actuellement à Opelousas, et pourra être consulté à la pharmacie de Mr. W. O. Posey. 4 sept-tf.

PENSION PRIVÉE,

No. 63 Rue Bourbon, Nelle-Orleans,

—TENUE PAR—

Mr. & Mme. M. BELL,

(Dernièrement de St. Landry.)

CHAMBRES GARNIES. La pratique de nos amis et connaissances de St. Landry est respectueusement sollicitée.

LOUIS VATTER,

MENUISIER,

Rue Dumaine, entre les ateliers de V. Lastrapes et P. Gosselin, Opelousas.

MEUBLES de toutes sortes réparées. Les vieux meubles remis à neuf. Tout ouvrage garanti. Prix modérés.

Opelousas, 30 Juillet, 1881. tf

L. I. TANSEY,

Attorney at Law,

OPELOUSAS, LA.

Prompt attention given to collection of claims.

AVOCAT.

Attention toute spéciale donnée à la collection des réclamations. myllyf

F. BOGGILD,

Notaire Public pour la Paroisse Saint Landry.

Bureau a l'Anse Belair.

12nov-tf

ACADEMIE DE STE. MARIE,

Opelousas, St Landry, Lne

LES classes de cette Académie recommenceront le lundi, trois octobre. Les parents sont priés d'y envoyer leurs enfants dès le premier jour.

Très-Rév. G. RAYMOND, A. M., D. D., Directeur.

Rév. J. F. RAYMOND,

ISIDORE MEEHAN.

24sept-t

MR. FUZELLIER,

LE professeur bien connu, informe le public qu'il tiendra chez lui, à Opelousas, de 5 à 7 heures du soir, une école où il enseignera : mathématiques, physique, chimie, tenue des livres, et la connaissance des lois françaises et américaines. Conditions—$2 00 par mois, payables d'avance. ☞ On demande une position de teneur de livres. Les meilleurs renseignements seront donnés, s'ils sont exigés. 28ja-3m

AVIS.

LES personnes résidant dans la paroisse St. Landry qui doivent des licences sur leurs professions, occupations ou métiers, en vertu de lois existantes, sont par les présentes notifiées que les dites licences, si elles ne sont pas payés avant le 1er Avril prochain, 1882, seront collectées avec frais par l'avocat spécialement désigné par le Gouverneur à cet effet.

C. C. DUSON,

Shérif et Collecteur des Taxes.

Opelousas, 11 Mars, 1882. tf

BURKE & THOMPSON,

WHOLESALE

GROCERS

—AND—

IMPORTERS,

No. 66 Tchoupitoulas

AND

No. 11 Commerce Street,

New Orleans

La.

WHISKIES

A SPECIALTY.

ANY ARTICLE

NOT SATISFACTORY

MAY BE RETURNED

AT OUR EXPENSE.

COUNTRY ORDERS

WILL MEET WITH

PROMPT ATTENTION.

SEND US A TRIAL ORDER

—FOR—

ANYTHING

IN OUR LINE.

We Think We Can Please You.

dec3 6m

OPELOUSAS DIRECTORY.

Dry Goods and Groceries.

LATREYTE ETIENNE—Dry goods, hardware, crockeryware, staple and fancy groceries. Main street, opposite Postoffice.

ROOS, DAVID—Dry Goods, Clothing Hats, Boots, Shoes, Groceries, Hardware, &c. Corner Main and Bellevue streets.

Attorneys at Law.

ESTILETTE, E. D.—Attorney and Counselor at Law. Office in the Old Bank House, on Landry street.

LEWIS & BRO.—Attorneys and Counselors at Law. Office on Landry st., between Court and Market streets.

OGDEN, JOHN N.—Attorney and Counselor at Law. Office on Landry street, same lately occupied by H. L. Garland, Esq.

Miscellaneous.

BODEMULLER, RUD.—Watchmaker and Barber. Watches, Clocks, Jewelry and Musical instruments repaired. Bellevue st.

COURIER JOB OFFICE.—Every description of Job Printing from a small Card to the largest Poster, at N. O. prices. Main st.

EALER, C N—Watchmaker and Jeweler ; established 1845. Personal attention to repairing ; corner Main and Landry sts.

HADDEN, LOUIS.—Physician and Surgeon. Office at residence, southern extremity of Union street.

LITTELL, R. M.—Druggist, Apothecary and Pharmaceutist. Main street, next to the Postoffice. Prescriptions accurately filled.

LESASSIER, F.—Staple and fancy groceries, liquors, cigars, confectionery, hardware, &c, cheap for cash ; Court street.

MCDANIEL, ELI—Little Bijou Saloon.—Finest wines, liquors and cigars ; Bellevue street, near corner of Main.

SKINNER, L.—Gunsmith. Arms and machinery of all kinds repaired and tools sharpened. Landry street, near the bridge.

THE OPELOUSAS COURIER.—Established 1852. Published weekly, English and French ; terms, $2.50 in advance. Main st.

Business Notices.

FOR SALE.—A fine buggy mare, harness and new buggy. Apply at this office.

A BARGAIN.—A ten horse power engine and boiler may be had cheap by applying at this office.

Subscribe for this paper and send it to your friends. Nothing makes an intelligent man sooner than the habit of reading his home paper.

BLANKS—For advances of supplies, for notaries, for justices of the peace, &c., always kept on hand or printed at short notice at the COURIER office.

A $40 scholarship, good for a full course of Book-Keeping in Blackman's Commercial College, New Orleans, can be had at a heavy discount on application at this office.

The COURIER ought to be in the family of every intelligent man in the parish. Single subscriptions $2.50 in advance ; $2.25 each in clubs of five, and $2.00 in clubs of ten.

Patronize home enterprise, by having your job work done at the COURIER office. We guarantee satisfaction in style of work and prices. A fine lot of cards, &c., just received.

Have your bill heads, letter heads, circulars cards, ball and wedding tickets, hand bills labels, posters, etc., printed at the COURIER office. We are prepared to execute all orders *at the very lowest cash prices.*

Our subscription price is $2.50 *if paid in advance.* If not paid in advance, the price is $3.00. Let there be no misunderstanding about this matter. These have been our terms since 1875.

CLUBS.—We will receive subscriptions in clubs of five, at $2.25 each ; in clubs of ten, at $2.00 each—cash in advance.